

ANNEXE I
(*article 1*)

DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES TRAVAUX ET DE LA DÉPENSE

CHAPITRE I

TRAVAUX D'ENTRETIEN, DE RÉFECTION ET D'AMÉNAGEMENT
DES ÉCOCENTRES MUNICIPAUX

SECTION I

DESCRIPTION DU PROJET

- 1.** Le projet consiste à réaliser divers travaux, dont, sans s'y limiter, l'entretien, l'agrandissement, la réfection, la rénovation, la restauration, l'amélioration, la modification et l'aménagement des écocentres municipaux afin d'en assurer la pérennité, la sécurité des usagers et l'optimisation du fonctionnement. Le projet inclut les autres divers travaux requis ainsi que tous les travaux imprévus, s'il y a lieu.
- 2.** Le projet comprend l'embauche du personnel et l'octroi des contrats de services professionnels et techniques requis aux fins de sa réalisation.
- 3.** Le projet comprend également, si nécessaire, l'ensemble des frais encourus par la ville lors d'un éventuel litige contractuel en demande ou en défense de même que la somme requise à l'acquittement du jugement final pouvant en résulter en capital, intérêts et dépens.

SECTION II

ESTIMATION DU COÛT

- 4.** L'estimation du coût du projet décrit aux articles 1 à 3 s'élève à la somme de 280 000 \$.

TOTAL : 280 000 \$

Annexe préparée le 4 avril 2018 par :

Jean-François Mathieu
Conseiller en environnement
Division de la gestion des collectes des matières résiduelles